



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON  
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20211202-DELIB20211227-DE  
Reçu le 03/12/2021

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 02 DECEMBRE 2021

Date de convocation : le 22 novembre 2021

Date d'affichage : le 02 décembre 2021

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt et un, le deux du mois de décembre, à 09h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni en présentiel, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Jean Philippe ABINAL – Alain ANGLES – Patrick AURUSSE – Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Magali BESSAOU – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Bruno CAVAINAC – Jean François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien DAVID – Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Jean Luc FARJOU – Philippe GIGANON – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL - Christian LABORIE – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY - Jean Pierre MASBOU – Bernard NAYRAC – Robert RISPAL – Anice SASSI – Anne Claire SOLIER – Jean Claude SOUYRIS – Thierry TEULIER – Pierre TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 20 Dont 5 ont donné procuration

Votes Pour : 35
Votes Contre : 0
Abstention : 0

### DELIBERATION N° 2021/12/27

**Schéma Départemental des IRVE mise en place d'un groupement de commande pour la réalisation d'une étude**



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

**DELIBERATION N° 2021/12/27**

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20211202-DELIB20211227-DE  
Reçu le 03/12/2021

## **Schéma Départemental des IRVE mise en place d'un groupement de commande pour la réalisation d'une étude**

Monsieur le Président indique que la loi d'orientation des mobilités a créé la possibilité pour les collectivités et établissements publics titulaires de la compétence IRVE d'élaborer un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables ouvertes au public.

Le schéma directeur donne à la collectivité ou à l'établissement public un rôle de chef d'orchestre du développement de l'offre de recharge ouverte au public sur son territoire, pour aboutir à une offre :

- coordonnée entre les maîtres d'ouvrage publics et privés ;
- cohérente avec les politiques locales de mobilité, de protection de la qualité de l'air et du climat, d'urbanisme et d'énergie ;
- adaptée à l'évolution des besoins de recharge pour le trafic local ou de transit.

Visant à des objectifs très opérationnels à un horizon de temps court et porteur d'une vision à plus long terme, le schéma directeur revêt une dimension stratégique et constitue une démarche à la fois structurée et adaptable localement. Il est accompagné de dispositions réglementaires qui garantissent aux collectivités de disposer facilement de toutes les données dont elles auront besoin pour réaliser cet exercice de planification.

Dans ce contexte,

le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron (SIEDA),  
le Syndicat Départemental de l'Ariège (SDE09),  
le Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique (SYADEN),  
le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG), Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute Garonne (SDEHG),  
Toulouse Métropole,  
le Syndicat Départemental d'Énergies du Gers ( SDE GERS),  
le Syndicat Mixte d'Énergies du Département de l'Hérault ( Hérault Energies),  
Montpellier Méditerranée Métropole,  
la Fédération Départementale d'Énergies du Lot (FDEL),  
le Syndicat Départemental d'Énergies et d'Équipement de la Lozère (SDEE Lozère),  
le Syndicat Départemental d'Énergies des Hautes Pyrénées (SDE65),  
le Syndicat Départemental d'Énergies et d'Electricité du Pays Catalan ( SYDEEL 66)  
le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDE81)  
et le Syndicat Départemental d'Énergies de Tarn-et-Garonne (SDE82)  
souhaite pouvoir mettre leurs compétences en commun en les regroupant au sein d'un groupement de commandes dédié à la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Monsieur le Président propose de :

Créer le groupement de commande et propose que le SIEDA en soit le coordonnateur  
Lancer une consultation selon une procédure formalisée pour réaliser la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Après avoir oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical autorise le Président à :

- Créer le groupement de commande et propose que le SIEDA en soit le coordonnateur
- Lancer une consultation selon une procédure formalisée pour réaliser la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Séance faite et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

EEI Publication ou notification

ZAC de Bourran  
12 rue de Bruxelles  
BP 3216  
12032 RODEZ cedex 9  
05 65 73 31 60  
sieda@sieda.net  
www.sieda.fr



  
Le Président du SIEDA  
**Sébastien DAVID**